**République du tchad union Européenne**

**Ministère DES FINANCES ET DU BUDGET fonds européen**

**dierection generale du ministere de developpement**





**APPUI A LA CONSOLIDATION DE L’ETAT TCHADIEN-PHASE II**

**(ACET II)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Recrutement de deux (02) économistes nationaux pour l’appui à la mise en œuvre des réformes des finances publiques au Tchad**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Pays partenaire

Tchad

## Pouvoir adjudicateur

Le Régisseur du Devis-Programme Pluriannuel ACET2, S/C Direction Générale du Ministère des Finances et du Budget, B.P. 144 N’Djamena-Tchad ; E-mail acet2.fed@gmail.com.

## Éléments d'information utiles concernant le pays partenaire

|  |  |
| --- | --- |
| Superficie | 1 284 000 km2 |
| Population totale 2018 (projection INSEED-2014) | 15,2 millions |
| Densité | 11,81 habitants /km2 |
| PIB par habitant (2017) | 670 USD |
| Taux de croissance économique 2018 (Cadrage macroéconomique et budgétaire 2018-2021) | 1,5% |
| Taux de croissance démographique (INSEED) | 3,6% par an |
| Classement IDH (2018) | 0,4 (186ème sur 189) |
| Espérance de vie -2015 (INSEED) | 52,9 |

## Situation actuelle dans le domaine des finances publiques

Depuis plus d’une décennie, le Tchad a entrepris de profondes réformes en matière de gestion de finances publiques. Appuyé par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le cadre du Plan d’Action pour la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAMFIP), le pays a enregistré des avancées notables en matière de gouvernance économique et financière.

Ainsi, sur le plan institutionnel et juridique, le Tchad et le Gabon demeurent à ce jour, les seuls pays de la CEMAC à avoir achevé la transposition des six (6) directives communautaires relatives au nouveau Cadre Harmonisé de la Gestion des Finances Publiques (CHGFiP)[[1]](#footnote-1). Sur le plan opérationnel, plusieurs activités ont été réalisées depuis 2014, année de promulgation de la LOLF. Il s’agit entre autres de : i) la conception d’un modèle CDMT global en 2016 ; l’élaboration de CDMT de quatorze (14) départements ministériels en mai 2018 ; l’élaboration de CDMT de dix (10) départements ministériels sociaux en octobre 2018 et l’élaboration de deux (02) modèles de CDMT sectoriels – Santé et Education en 2020 ; ii) l’élaboration de Projets Annuels de Performance (PAP) de cinq (05) Ministères pilotes en 2016, dix (10) Ministères non sociaux en 2017, vingt-quatre (24) Ministères sectoriels en 2019 et vingt-huit (28) Ministères sectoriels en 2020; iii) la publication des Budgets citoyens en 2016, 2019 et 2020; iii) l’implémentation dans le Circuit Intégré de la Dépense (CID) du Décret N°318 portant Nomenclature Budgétaire de l’Etat (NBE) ; iv) l’installation d’un nouveau système d’information de la gestion des finances publiques (SIGFiP).

Il faut toutefois souligner que malgré ces avancées, l’opérationnalisation de la réforme se trouve entravée par la faible mobilisation des ressources, conséquence de la crise financière traversée par le pays depuis le second semestre 2014. C’est ce qui explique les résultats de l’évaluation PEFA réalisée en 2017 qui met en exergue une dégradation de la performance du système de gestion des finances publiques.

Ces insuffisances constatées dans la gestion des finances publiques concernent entre autres : i) la faible capacité des ministères sectoriels dans la production des outils de programmation budgétaire (CDMT sectoriels, PTIP, PAP, ii) le non-respect des procédures normales d’exécution de la dépense ; iii) la défaillance des systèmes d’information qui conduit à la pérennisation des opérations manuelles ; iv) la faiblesse du contrôle interne et externe ; v) les insuffisances dans la planification, la programmation et la budgétisation des investissements publics et enfin vi) le manque de mécanisme de suivi physique et financier des investissements publics en exécution.

En ce qui concerne la dette intérieure, le rapport PEFA met en exergue une sous-évaluation résultant notamment des insuffisances dans le dispositif de suivi et de faibles capacités techniques.

Afin de relever l’ensemble de ces défis, le Ministère des Finances et du Budget, chargé de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques, a élaboré en 2013 une Stratégie de Développement et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (SDMFP) qui a été actualisée en 2017 et dotée d’un Plan d’action 2017-2021 dont la mise en œuvre est réalisée avec le concours de ses principaux Partenaires Techniques et Financiers (FMI, Banque Mondiale, Union européenne, BAD, AFD, UNICEF).

Le Plan d’action 2017-2021 est structuré en 13 composantes présentées dans l’encadré ci-dessous :

|  |
| --- |
| 1. *Mise en œuvre du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques ;* 2. *Mise en œuvre de la réforme sur la fiscalité intérieure ;* 3. *Facilitation et sécurisation des échanges et des recettes douanières ;* 4. *Mise en place et/ou renforcement des outils de prévisions, de programmation et de préparation budgétaire ;* 5. *Promotion de la transparence dans les finances publiques ;* 6. *Amélioration de l'efficacité et de la transparence dans la gestion des marchés publics ;* 7. *Mise en œuvre du plan stratégique informatique 2017-2021 pour la modernisation du système d'information financière de l’Etat ;* 8. *Amélioration de l'efficacité du contrôle de l'inspection Générale des Finances ;* 9. *Adaptation du contrôle de la Commission Finances Budget Comptabilité de l'Assemblée Nationale à la réforme des finances publiques ;* 10. *Finalisation de l'opérationnalisation de la Cour des Comptes ;* 11. *Renforcement de la transparence dans les industries extractives ;* 12. *Rationalisation de la gestion des ressources humaines du MFB ;* 13. *Renforcement des capacités institutionnelles du MFB dans le pilotage de la réforme* |

La Stratégie de Développement et de Modernisation de la gestion des Finances Publiques a été réactualisée en 2019 avec l’appui du FMI et de la Banque Mondiale.

C’est dans cette perspective que le Ministère des Finances et du Budget a décidé de recruter deux économistes nationaux pour un appui à ses équipes de cadres dans la mise en œuvre des réformes en cours.

Le recrutement de ces économistes qui fait l’objet des présents termes de référence est prévu dans le cadre du Programme d’Appui à la Consolidation de l’Etat – Phase II (ACET2) financé par l’Union européenne. Six autres économistes recrutés dans le même cadre sont en service au sein du Ministère des Finances et du Budget depuis le 05 février 2020.

## Programmes liés et autres activités des bailleurs de fonds

D’autres Partenaires Techniques et Financiers appuient également la gestion des finances publiques dont les principaux sont présentés au tableau suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Partenaire Technique et Financier** | **Programme appuyé** |
| Fonds Monétaire International | Programme économique et financier du Tchad appuyé par un accord au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) signé le 30 juin 2017 |
| Banque Mondiale | Programme de Mobilisation et de gestion des Ressources Intérieures (PROMOGRI) dont l’accord de financement a été signé le 14 août 2018. |
| Agence Française de Développement (AFD) | Programme d’Appui à la Gestion Intégrée des Finances Publiques (PAGIF) dont l’accord de financement a été signé le 22 mars 2019 |
| Pôle PNUD de Dakar  UNICEF | * Réformes budgétaires (élaboration des CDMT, PAP et RAP, DOB) * Gestion de la trésorerie |
| AFRITAC | * Cadrage macroéconomique et budgétaire * Adaptation du CID (Circuit Intégré de la Dépense) à la NBE * Tableau des Opérations Financières de l’Etat * Mobilisation des ressources * Gestion de la dette |

# OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

## Objectif général

L'objectif général du présent marché de recrutement de deux économistes nationaux est de contribuer à une mise en œuvre réussie des réformes des finances publiques au Tchad.

## Objectifs particuliers

L’objectif particulier du présent marché est double :

* appuyer le Ministère des Finances et du Budget (Direction Générale des Services du Budget et de l’Informatisation) et les Ministères sectoriels à basculer dans la budgétisation en mode programme conformément aux dispositions de la LOLF de 2014  et à améliorer la gestion de la masse salariale;
* appuyer le Ministère des Finances et du Budget et l’Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques pour l’amélioration des statistiques en lien avec les réformes budgétaires.

## Résultats à atteindre par les économistes

A la fin du contrat des économistes (31 août 2021), les résultats suivants devront être atteints :

* les capacités techniques des différents acteurs de la budgétisation sont renforcées et la Loi de Finances 2022 est préparée en mode budget programme ;
* la gestion de la masse salariale par la Direction de la Solde et en particulier sa budgétisation est améliorée ;
* la collecte et la synthèse des statistiques en lien avec les réformes budgétaires est améliorée en qualité et en régularité.

# HYPOTHÈSES & RISQUES

## Hypothèses

Les hypothèses suivantes sont considérées pour une mise en œuvre réussie du marché :

* les Autorités du Tchad maintiennent la ferme volonté de mener à bien les réformes des finances publiques conformément à la Loi Organique relative aux Lois de Finances Publiques promulguée le 18 février 2014
* les cadres du Ministère des Finances et du Budget et des Ministères sectoriels s’approprient de façon pleine et entière les réformes envisagées.

## Risques

Les risques auxquels la mise en œuvre du marché pourrait être confrontée sont liés à la non réalisation possible des hypothèses ci-dessus.

# CHAMP D'INTERVENTION

## Généralités

### Présentation du Programme ACET2

Comme présenté au point 1.5, le présent marché est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d’Appui à la Consolidation de l’Etat – Phase II (ACET2) financé par l’Union européenne dont la convention de financement a été signée le 09 décembre 2016 pour un montant global de quatre-vingt-huit millions (88.000.000) d’euros dont quatre-vingt millions (80.000.000) d’euros d’appui budgétaire et huit millions (8.000.000) d’euros d’appui complémentaire destiné à accompagner les réformes des finances publiques sur la période allant du 02 janvier 2019 au 31 août 2021. Le montant de l’appui budgétaire a été porté à quatre-vingt-dix millions (90 000 000) d’euros à la suite de l’avenant n°1 à la convention de financement.

Les bénéficiaires de l’appui complémentaire sont : Le Ministère des Finances et du Budget (Direction Générale des Services du Budget, Direction Générale des Services du Trésor et de la Comptabilité Publique, Direction Générale des Services des Impôts, Direction du Contrôle Financier, Direction Générale de l’Ordonnancement, Inspection Générale des Finances, Inspection Générale d’Etat, Agence Nationale d’Investigations Financières, STP-PAMFIP, Direction Générale du Ministère), Chambre des Comptes de la Cour Suprême, Initiative de Transparence des Industries Extractives, Système Statistique (INSEED, Ministères en charge de la Santé, de l’Agriculture, de l’Elevage, de la Pêche et de l’Education).

Le présent marché de recrutement des 2 économistes nationaux est envisagé dans le cadre d’un devis-programme pluriannuel d’une durée de trente-deux (32) mois courant du 02 janvier 2019 au 31 août 2021, qui a été élaboré en étroite collaboration avec les structures bénéficiaires sur base du plan d’action 2017-2021 du Ministère des Finances et du Budget et des Institutions de Contrôle et les conclusions du PEFA 2017.

### Zone géographique à couvrir

La prestation des 2 économistes se déroulera à N’Djamena. Des déplacements en province sont également prévus.

### Groupes cibles

Pour l’atteinte des résultats, les 2 économistes appuieront :

* la Direction Générale des Services du Budget et les Ministères sectoriels dans le processus de basculement du Budget des moyens au budget programme et dans l’amélioration de la gestion de la masse salariale ;
* le Ministère des Finance et du Budget et l’INSEED pour la production des statistiques en lien avec les réformes budgétaires ;
* les Ministères sectoriels pour la préparation des CDMT, des PAP, des RAP.

## Activités spécifiques

Les économistes nationaux auront principalement pour tâches d’appuyer la Direction Générale de Services du Budget et dans la mise en œuvre des activités liées à la réforme des finances publiques. Plus spécifiquement, ces économistes auront pour tâches de :

* collecter et analyser l'information économique conjoncturelle ;
* renforcer les capacités de production des statistiques en lien avec les réformes budgétaires, notamment par les ministères sectoriels ;
* réaliser les travaux de prévision à court et moyen terme des simulations afin d'évaluer les incidences des mesures de politique économique envisagées ;
* apporter un appui technique aux travaux d'élaboration des outils de programmation budgétaire (CBMT, CDMT global et ministériels, PAP et RAP) ;
* réaliser des études économiques et financières nécessaires à la conduite de la politique budgétaire ;
* former les Ministères sectoriels dans la conception de leurs CDMTs sectoriels, Projets Annuels de Performance (PAP) et Rapports Annuels de Performances (RAP) ;
* fournir un appui méthodologique pour l’organisation des conférences budgétaires ;
* préparer et animer des ateliers de formation des gestionnaires des collectivités territoriales et établissements publics en techniques de préparation et d’élaboration du budget ;
* fournir un appui technique aux services de la solde dans l’élaboration du volet CDMT global volet dépenses de personnel ;
* mettre en place un modèle de projection des dépenses de personnel ;
* fournir un appui technique aux services de la solde dans l’établissement mensuelle des statistiques sur les dépenses de personnel ;
* appuyer les services techniques de la DGB dans l’élaboration du volet dépenses de personnel du rapport d’exécution du budget ;
* concevoir un rapport périodique sur le traitement de la solde et la situation globale d'exécution des dépenses de personnel ;
* réaliser des simulations ponctuelles sur l’évolution de la masse salariale et son impact sur l’équilibre budgétaire global et les politiques publiques ;
* concevoir et mettre à jour un tableau de bord pour le suivi de la masse salariale ;
* participer à l’élaboration du budget citoyen ;
* participer à l’élaboration des rapports d’exécution budgétaire ;
* appuyer l’amélioration de la transparence des finances publiques ;
* appuyer la budgétisation sensible au genre.

## Gestion du projet

### Organe chargé de la gestion du projet

Le présent marché sera géré dans le cadre de la partie régie du Devis-programme Pluriannuel du Programme d’Appui à la Consolidation de l’Etat – Phase II (ACET2). Dans le cadre de ce marché, le pouvoir adjudicateur est l’Ordonnateur National du FED représenté par le Régisseur et le Comptable de ce Devis-programme. Ces fonctions sont assurées respectivement par le Directeur Général du Ministère des Finances et du Budget et le Coordonnateur du PAMFIP.

### Structure de gestion

Pour la gestion du présent marché, le Régisseur et le Comptable du Devis-Programme Pluriannuel seront appuyés par la Direction Générale des Services du Budget et de l’Informatisation qui assurera la coordination technique des activités de mise en œuvre du marché.

### Moyens à mettre à disposition par le pouvoir adjudicateur et/ou d'autres intervenants

Le Pouvoir adjudicateur mettra à la disposition des économistes :

* des locaux de travail équipés de mobilier ;
* du matériel informatique ;
* des fournitures de bureaux ;

# CALENDRIER

## Lieu du projet

N’Djamena et déplacements occasionnels en province

## Date de début et période de mise en œuvre

La date indicative prévue pour le début de la prestation est fixée au mois d’**avril 2021**, pour une durée de 4 mois à partir de cette date avec possibilité d’extension si la durée de mise en œuvre du Programme d’Appui à la Consolidation de l’Etat est prolongée. Se reporter à l’article 3 du contrat de travail à durée déterminée pour la date de début réelle et la durée effective du contrat.

# processus de sélection des candidats

## Profils des candidats recherchés

Veuillez noter que les fonctionnaires et autres membres du personnel de l'administration publique du pays partenaire, ne seront pas acceptés aux fonctions d’économistes. **Chaque candidat doit en outre être âgé de moins de 40 ans à la date de soumission de sa candidature**.

Les profils suivants sont requis pour les candidats au présent marché de recrutement des économistes nationaux.

### Qualifications et compétences

* Formation d'études supérieures sanctionnées par un diplôme d'au moins niveau Master 2 en économie, finances publiques ,statistiques appliquées ou tout autre diplôme équivalent ;
* parfaite maîtrise des logiciels de traitement de texte et de données (Word, Excel, Power point). Une maîtrise des logiciels de traitement de données (Stata, SPSS, etc.) serait un atout ;
* bonne capacité rédactionnelle, de synthèse, d’analyse et de rigueur dans le traitement de données ;
* capacité à travailler sous pression ;
* grande capacité d’écoute et d’animation des groupes de travail multidisciplinaires.

Par ailleurs, les compétences suivantes seront le cas échéant des atouts supplémentaires :

* une connaissance du cadre dans lequel s’inscrivent les réformes du système de gestion des finances publiques au Tchad ;
* une connaissance des différents appuis des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le domaine des Finances Publiques au Tchad ;
* une connaissance des systèmes statistiques publics au Tchad ;
* une connaissance du Plan National de Développement du Tchad PND 2017-21

### Expérience professionnelle

Une expérience d’au moins trois (03) années est exigée dans les domaines suivants: i) statistiques appliquées à l’économie, ii) recherche économique ou modélisation macroéconomique, administration et gestion des finances publiques. Une connaissance et expérience avérées en statiques appliquées à l’économie sera un atout considérable.

## Constitution du dossier de candidature

Pour postuler, les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

* une lettre de motivation adressée au Directeur Général du Ministère des Finances et du Budget ;
* un CV détaillé intégrant deux personnes de référence ;
* des copies certifiées conformes des diplômes obtenus authentifiés par l’ONECS. Des copies certifiées par un notaire peuvent être présentées en attendant des documents authentifiés par l’ONECS qui devront être fournis avant la signature du contrat de travail. Si le candidat est retenu, il fournira l’original des diplômes pour vérification.
* des attestations d’emploi ;
* un certificat de nationalité tchadienne ;
* une copie d’acte de naissance.

## Soumission des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être soumis à :

Monsieur le Directeur Général du Ministère des Finances et du Budget

Régisseur du Devis-Programme Pluriannuel du Programme ACET2

Avenue NELDE RIGOBERT, BP : 144, N’Djamena, Tchad

Avec la mention ***« Recrutement de 2 économistes nationaux pour l’appui aux réformes des finances publiques » - « A ne pas ouvrir avant la séance d’ouverture des dossiers ».***

## Evaluation et signature du contrat

Les candidats seront soumis à une évaluation en trois phases : 1) une phase de sélection sur dossier ; 2) un test écrit et 3) un entretien. La notation des candidats sera effectuée selon la pondération suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Etape** | **Pondération** |
| CV | 20 |
| Test écrit | 40 |
| Test oral | 40 |
| Total | 100 |

Les candidats retenus signeront ensuite un contrat de travail dont le modèle est joint en annexe avec le Directeur Général du Ministère des Finances et du Budget, Régisseur du Devis-Programme Pluriannuel du Programme ACET2.

Ce contrat de travail est régi par le Code du Travail, la Convention collective générale applicable aux travailleurs de la République du Tchad et par les Arrêtés N°22 bis/MPP/SE/SG/2016 et N°22 bis révisé/PR/MEPD/SE/DG/2019 de l’Ordonnateur National du FED.

Un Comité d’évaluation des candidatures sera mis sur pieds comprenant des représentants du Ministère des Finances et du Budget, bénéficiaire du Programme ACET2, du Ministère de l’Economie et du Plan, Ordonnateur du FED et de la Délégation de l’Union européenne.

# méthodologie de travail des économistes

Affectés à la Direction Générale des Services du Budget et de l’Informatisation, les deux économistes nationaux travailleront sous la supervision des Directeurs techniques. Ils seront aussi associés aux travaux courants des directions concernées tout en appuyant les ministères sectoriels dans l’élaboration de leurs outils de programmation budgétaire. Ils animeront également des ateliers de formation qui verront la participation des ministères sectoriels et des services techniques du Ministère des Finances et du Budget.

Les économistes nationaux bénéficieront des appuis et des conseils des experts internationaux qui interviendront sur les thématiques de réformes de finances publiques au bénéfice du Ministère des Finances et du Budget sur financement de l’Union européenne et d’autres Partenaires Techniques et Financiers.

# RAPPORTS

## Rapports obligatoires

Chaque employé dans le cadre du présent marché devra présenter les rapports suivants :

| **Intitulé du rapport** | **Contenu** | **Délai de soumission** |
| --- | --- | --- |
| Rapport d’activités mensuel | Synthèse des activités menées au courant du mois (max 2 pages) accompagnée d’une fiche de présence signée par le Directeur de service où l’économiste est affecté. | A la fin de chaque mois |
| Rapport d'activités trimestriel | Brève description des activités menées au cours des trois derniers mois ainsi que les résultats atteints, les problèmes rencontrés (max 6 pages). Un chronogramme des activités prévues pour les trois prochains mois est annexé au rapport. | A la fin de chaque trimestre |
| Rapport d'activités annuel | Brève description des activités menées au cours de l’année écoulée ainsi que les résultats atteints, les problèmes rencontrés (max 10 pages). Un chronogramme des activités prévues pour les trois prochains mois est annexé au rapport. | A la fin de chaque année |

## Présentation et approbation des rapports

Les rapports sont présentés au Directeur Général du Ministère des Finances et du Budget, Régisseur du Devis-Programme Pluriannuel avec la mention « Lu et Approuvé » du Directeur technique où l’économiste est affecté en deux copies dont une copie sera conservée par le Régisseur et une copie sera conservée par la Direction d’affectation.

Les rapports d’activités trimestriels et annuels seront partagés avec les services de la Délégation de l’Union européenne (DUE).

L'approbation de ces rapports d'activités incombe successivement et chronologiquement au Directeur technique d’affectation de l’économiste et au Directeur Général du Ministère des Finances et du Budget, Régisseur du Devis-Programme Pluriannuel.

\* \* \*

1. Ces six textes transposés sont la Loi Organique N°004/PR/2014 relative aux Lois de Finances (LOLF) ; le Décret n° 319/PR/PM/MFB/2016 portant Nomenclature Budgétaire de l’Etat (NBE), le Décret n° 319/PR/PM/MFB/2016 portant Tableau des Opérations Financières de l’Etat, le Décret n° 817/PR/PM/MFB/2015 portant Règlement Général de la Comptabilité Publique (RGCP), le Décret n° 321/PR/PM/MFB/2016 portant Plan Comptable de l’Etat et enfin la Loi 18/PR/2016 portant Code de la Transparence et de la Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques. [↑](#footnote-ref-1)